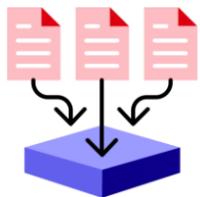


Guide

# Les crédits d'ingénierie France Numérique Ensemble



Mai 2024

# En 2024, les gouvernances départementales disposent de plusieurs financements pour leurs feuilles de route

## Ce guide



**Crédits Ingénierie FNE**

**5 M €**

Elaboration et/ou  
mise en œuvre  
de feuille de route



**Financement de formation**

**20 000€**  
par  
département

Formation Aidants  
Numériques /  
Aidants Connect

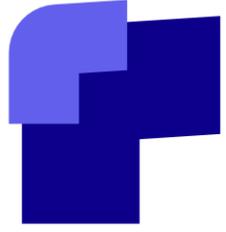


**Marché ANCT**

**Marché**

Accompagnement  
EPCI et communes

Ces financements sont complémentaires et cumulables.



# Une dotation à destination des gouvernances France Numérique Ensemble

	Objectif	Bénéficiaires	Montants	Sur quoi ?	Par quels moyens ?
<b>Crédits d'ingénierie</b>	Élaborer la feuille de route ou mettre en œuvre la feuille de route	<b>Acteurs de la gouvernance</b>	<b>Une dotation</b> départementale attribuée sur des critères socio-démographiques.  Entre 41 000 et 73 000€  <b>5 millions d'euros sur 2024</b>	Les catégories de besoins finançables sont détaillées dans le formulaire de remontées de besoins en ingénierie financière complété en janvier 2024. (cf. Annexes). Sont finançables l'élaboration et/ou la mise en œuvre d'une feuille de route.	Prestation de service ou ressource humaine internalisée par un membre de la gouvernance

## Étapes clés

**Étape 1 :** Complétion par la préfecture d'un formulaire en ligne sur [l'espace France Numérique Ensemble](#)

**Étape 2 :** Fléchage des fonds vers un co-porteur ou membre de la gouvernance (Départements et collectivités prioritairement)

**Étape 3 :** Conventionnement réalisé par Société Numérique

💡 Date limite pour dépenser les fonds après signature de la convention : Fin 2025



# Focus : Calendrier des demandes de subventions

**30 juin 2024**

Clôture des demandes de financements  
relatives à l'élaboration de feuilles de routes

**31 octobre 2024**

Clôture des demandes de financements  
relatives à la mise en œuvre de feuilles de routes

Date butoir pour faire sa  
demande de subvention si je  
souhaite financer l'élaboration  
d'une feuille de route

Date butoir pour faire sa demande  
de subvention si je souhaite  
financer des actions de mise en  
œuvre

A fin octobre 2024, toutes les feuilles de route sont rédigées, approuvées par toutes les parties de la gouvernance territoriale et remontées à l'ANCT.





# Focus : Cas d'usages des crédits d'ingénierie



Cas 1

Elaboration d'une feuille de route

30 juin 2024

Faire un diagnostic territorial

Co-construire la feuille de route

Rédiger la feuille de route

Véhicule juridique dédié à la gouvernance



Cas 2

Mise en œuvre d'une feuille de route

31 octobre 2024

## Financer le déploiement de la feuille de route

Structurer un fonds local pour l'inclusion numérique

Monter des dossiers de subvention complexes

Animer et mettre en œuvre la gouvernance et la feuille de route

## Outiller les acteurs du territoire

Structurer une filière de reconditionnement

Collecter des données territoriales pour alimenter la plateforme nationale

Sensibiliser les acteurs de l'inclusion numérique aux outils existants (PIX, La Base...)

## Former les professionnels à l'inclusion numérique

Appuyer la certification Qualiopi de structures privées portant des formations inclusion numérique



# Focus : Accéder au formulaire en ligne



Rendez-vous sur votre espace France Numérique Ensemble

Retrouvez via cet outil des données à jour, à l'échelle de votre département, concernant :

- Le déploiement des dispositifs d'inclusion numérique portés par le programme Société Numérique de l'ANCT [↗](#).
- Les données relatives aux lieux de médiation numérique tels que référencés sur la Cartographie Nationale [↗](#).
- Des données statistiques territoriales révélatrices des fragilités numériques [↗](#) des populations.

[Accéder aux données](#) **1**



# Focus : Ressources utiles

## Guide pour vous aider à compléter le formulaire

**Guide : Faire ses demandes de subventions**

Ce guide explique les étapes pour accéder au formulaire de demandes de subvention depuis l'espace France Numérique Ensemble et donne des informations clés pour le compléter.

**Informations générales**

Le formulaire vous permettra de demander des subventions dans le cadre de **deux dotations** : La première concerne les projets d'élaboration ou de mise en œuvre de feuilles de route territoriales (page 2 à 8 de ce guide) et la seconde concerne la formation des professionnels (page 9 de ce guide).

- Quelle est la date d'échéance pour envoyer le formulaire ?  
Les demandes de subvention sont à soumettre au plus tard le **30 juin 2024**.
- Comment accéder au formulaire ?  
Connectez-vous à [votre Espace France numérique Ensemble](#)

Étape 1 : Depuis la page d'accueil, cliquez sur "Accéder aux données"  
Étape 2 : Cliquez sur "Gouvernance"  
Étape 3 : Rendez-vous dans la rubrique "Mes actions et demandes de subventions"  
Étape 4 : Cliquez sur "Compléter"

Ce document est une aide pour compléter le formulaire. Si besoin, nous vous invitons à ouvrir le formulaire dans un onglet, le guide dans un autre onglet puis de suivre les étapes ci-dessous.

[Les Bases](#)

## Formulaire de demande en version papier

Les champs avec \* sont obligatoires.

Proposition à compléter avant le 30/06/2024

**Besoin lié à l'action**

Indiquez à quel besoin se rapporte l'action pour laquelle vous demandez une subvention. Si vos besoins ont changé depuis leur première expression dans le formulaire de janvier 2024 vous pouvez tout à fait sélectionner une autre catégorie de besoin.

Besoin correspondant à cette action \*

**Informations sur l'action**

Nom de l'action \*

Feuille de route associée à l'action proposée \*

[Les Bases](#)

## FAQ France Numérique Ensemble

Rechercher sur le centre d'aide...

Retour | Articles sur : France Numérique E... | Une question sur France Numérique Ensemble | 7 Les réponses sont ici

**Ressources et conseils pour l'élaboration des feuilles de route**

- Quel est le format attendu pour les feuilles de route ?**  
Il n'y a pas de format imposé pour les feuilles de route. Nous préconisons des formats simples et synthétiques. Des ressources et un modèle pour vous aider dans la rédaction des feuilles de route sont dispo...  
Populaire 4.5/5
- La feuille de route peut-elle être intégrée au SDAASP ou à un schéma/contrat pré-existant ?**  
Oui, la feuille de route France Numérique Ensemble peut être intégrée à un schéma (SDAASP, SDUN...) ou un contrat (CRTE...) ou une stratégie pré-existante. Il est important que la feuille de route France Numé...  
Quelques lectures 3.5/5
- La Préfecture peut-elle être porteuse d'une feuille de route si aucune structure ne souhaite se positionner ?**  
Oui, la Préfecture peut être porteuse unique en dernier ressort.  
Quelques lectures 3.5/5
- Peut-on avoir une feuille de route départementale et des feuilles routes portées par des EPCI ?**  
Oui, plusieurs feuilles de route peuvent coexister sur votre territoire. Les différents scénarios possibles sont : une feuille de route départementale unique, une feuille de route départementale et une ou plusieurs...  
Peu de lectures 2.5/5
- Quel est le lien entre le poste de Coordinateur Conseillers Numériques et les feuilles de route France Numérique Ensemble ?**  
La coordination des conseillers numériques fait partie intégrante de la politique d'inclusion numérique d'un territoire. Il s'agit donc d'une action qui peut être inscrite dans la feuille de route France Numérique En...  
Peu de lectures 2.5/5
- Quelle est la date butoir pour les collectivités et structures souhaitant participer à l'élaboration des feuilles de route ?**  
Les collectivités et structures peuvent, sans date limite, continuer à s'inscrire sur la plateforme France Numérique Ensemble et à remplir des formulaires manifestant leur intérêt de porter ou de participer à l'élab...  
Peu de lectures 2.5/5

[Espace FNE](#)